



## Table jardin partager

-----  
Par bernie 83600

bonjour

nous sommes 6 propriétaires d'un immeuble avec 600m<sup>2</sup> de jardin partager

un des propriétaires a mis une table en fer forgé avec un plateau en verre diamètre de 130 cm non sécurisé de ventouse

juste posée sur l'embase métallique

j'ai malheureusement trébuché et j'ai touché la table en verre qui est tombée et s'est brisée

avait-il le droit de mettre ce genre de table sachant qu'il y a des enfants en bas âge et des personnes âgées qui sont souvent dans le jardin

aucune demande n'a été faite

nous autres propriétaires ne souhaitons pas de cette table car trop dangereuse pour nous-mêmes les enfants et les personnes âgées

que pouvons-nous faire

merci pour votre réponse